

Déclaration de :

Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, Michel Ricoud, conseiller général d'Orléans La Source, conseiller municipal, Ghislaine Kounowski, conseillère municipale, Marie-Denise N'Ganga, conseillère municipale

Le dimanche 4 octobre 2009

**Le centre commercial de la Bolière doit vivre.
Cela fait un an que rien ne change.
Nous faisons des propositions concrètes.**

Cela fait un an que le magasin Champion a fermé ses portes. Depuis un an, rien n'a changé. Tous les habitants du sud de La Source en subissent les conséquences. C'est la qualité de la vie dans tout un quartier qui est en cause. Ce sont des difficultés accrues pour des personnes qui connaissent déjà bien des difficultés et qui ne peuvent plus accéder à certains commerces de proximité, pourtant si nécessaires à la vie de tous les jours.

Aujourd'hui, nous disons que cela ne peut plus durer.

Nous nous exprimons en notre qualité d'élus. Nous vivons tous les quatre à La Source depuis longtemps. Nous-mêmes et nos familles sont depuis longtemps clients de ce centre commercial. Nous connaissons les commerçants qui assurent aujourd'hui la pérennité du centre, malgré les difficultés, et nous saluons toute leur implication et leur dynamisme.

Nous connaissons un grand nombre des clients du centre commercial, qui nous parlent chaque semaine et chaque jour de la situation du centre commercial et nous disent leur incompréhension et leurs attentes.

L'une d'entre nous travaille au sein de ce centre commercial.

Nous avons donc toute légitimité à nous exprimer aujourd'hui.

Notre première remarque portera sur la méthode.

Depuis plus d'un an, les représentants de la municipalité en charge du dossier nous disent : « On ne peut rien vous dire. Il ne faut rien dire. On ne peut pas en parler. Nous travaillons en silence. N'en parlez pas, cela va se régler. C'est notre affaire. ... ». Depuis un an ils soufflent le chaud et le froid. Nous disons clairement que si une solution apparaissait demain ou dans les jours qui viennent pour le Champion et les autres commerces vides du centre commercial, nous serions les premiers à nous en féliciter, puisque cette solution nous l'attendons depuis un an, comme beaucoup d'habitants de La Source qui sont très mécontents et qui nous l'ont encore dit hier matin sur le marché.

Mais à ce jour, on ne peut pas dire que ce mutisme de la municipalité se soit traduit par une grande efficacité, puisque nous en sommes au même point qu'il y a douze mois !

Et c'est pourquoi nous disons clairement : l'avenir de ce centre commercial ne relève pas du secret d'Etat ou du secret défense. Cela nous concerne tous. Cela concerne tous les habitants de La Source.

Nous demandons depuis un an que tous les élus concernés – dont nous sommes – puissent se retrouver autour d'une même table pour parler du sujet et travailler à des solutions.

Il est plus que temps de le faire ! Sauf à considérer avec mépris les élus que nous sommes.

Devant une telle situation, il est évident qu'il faut unir toutes les énergies dans l'intérêt commun.

Pour notre part nous y sommes prêts aujourd'hui, comme nous le sommes depuis un an.

Mais nous voulons en venir maintenant aux propositions concrètes.

Nous savons que nombre d'enseignes ont renoncé à s'installer dans les locaux de Champion ou tardent à apporter une réponse.

Pourquoi ?

La raison principale – ou l'une des raisons principales – est que le prix du loyer et des charges est très élevé, et en réalité dissuasif si l'on ajoute à cela le montant des travaux à réaliser pour une telle installation.

En même temps, plusieurs espaces commerciaux sont fermés et certains ne trouvent pas acquéreur depuis plusieurs années dans l'enceinte du centre commercial. Aujourd'hui, cinq commerces sont vides et nous pouvons craindre que deux ou trois autres le soient d'ici plusieurs mois si rien ne change.

Placées devant de telles situations, nombre de collectivités locales ont fait le choix d'acquérir les locaux commerciaux correspondants pour les louer ensuite à des commerçants.

Cela est couramment fait dans le département du Loiret, dans le monde rural, où les communes acquièrent avec le concours financier du Conseil général des locaux commerciaux afin de maintenir et de développer l'activité commerciale.

Le Conseil régional apporte son concours à ces opérations dans le cadre des protocoles « cœur de village ».

Mais cela ne concerne pas que le monde rural. De nombreuses villes et grandes villes de notre pays ont acquis des locaux commerciaux dans le cadre des Grands Projets de Ville, des opérations d'aménagement ou de développement. Elles ont acheté ces locaux directement ou avec le concours de sociétés d'économie mixte. La ville d'Orléans est d'ailleurs d'ores et déjà propriétaire de locaux commerciaux.

Nous proposons que, de la même manière, la ville d'Orléans s'engage directement pour l'acquisition de tout ou partie des locaux commerciaux vacants du centre de la Bolière.

Cela permettrait ensuite à la ville de proposer des prix de location réalistes aux futurs commerçants et - nous en sommes persuadés - d'aller vers une situation dans laquelle tous les espaces commerciaux seraient enfin occupés, ce qui donnerait un nouveau dynamisme au centre commercial.

On nous répondra - nous n'en doutons pas ! - que cela aura un coût. Certes. Mais tout a un coût, y compris des projets moins prioritaires pour la vie concrète des habitants que celui là.

Et il nous paraît important de juger sur pièces.

C'est pourquoi nous demandons à la municipalité d'Orléans de procéder à un chiffrage du coût de l'acquisition de chacun des locaux vacants au sein du centre commercial.

Nous demandons concrètement que plusieurs scénarios d'acquisition soient élaborés. Nous savons que les services de la mairie ont toute capacité pour réaliser rapidement une telle étude. Nous pensons aussi qu'il sera important d'associer les commerçants actuels du centre à ce processus : ils doivent être partenaires du renouveau.

Lorsque les chiffrages seront réalisés, nous demandons que tous les élus et partenaires concernés puissent être associés pour aller enfin vers les solutions qui sont nécessaires à court terme.

Ainsi, une fois que tous les éléments seront sur la table, nous pourrons juger sur pièces.

On nous dira peut-être (il faut tout prévoir !) que l'acquisition par la ville de tels locaux n'est pas dans l'air du temps... Nous rétorquons, d'ores et déjà, en renvoyant à la très longue liste des communes de toutes couleurs politiques qui ont acquis des locaux commerciaux quand l'intérêt commun appelait que la ville intervienne de cette manière.

C'est exactement le cas à la Bolière. Il ne faut plus perdre de temps. Les habitants ne le comprendraient pas.

Nous appelons à l'action et au rassemblement des énergies pour le renouveau et le développement du centre commercial de La Bolière car c'est notre affaire à tous. C'est de la vie quotidienne des sourciens et du devenir d'une part importante de La Source qu'il s'agit !